



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 01 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le premier avril à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZÈDE.

Date de convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Nombre de procurations : 7

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, M. Grégory Théron, Mme Janet Zaragoza, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Corine Bonfanti, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, Mme Delphine Plovier, M. Julien Baroni.

Absents excusés :

Mme Martine Villeneuve a donné procuration à M. André Sauzède

M. Alain Héraud a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Maxime Clerc a donné procuration à M. Grégory Théron

M. Frédéric Brauge

M. Franck Flament a donné procuration à Mme Véronique Martin

Mme Coralie Chagneau a donné procuration à M. André Sauzède

M. Philippe Renier a donné procuration à Mme Laurence Court

Mme Marie-Claire Balsan a donné procuration à Mme Béatrice Leccia

Mme Jennifer Euzet

Secrétaire de séance : M. Grégory Fernandez

**DEL2021_031 Amendes de police – demande de subvention au titre de l'année
2021**

Monsieur le maire indique à l'assemblée que la commune peut prétendre à une subvention du département du Gard au titre des amendes de police 2021 pour financer des travaux de mise en sécurité de la voirie.

Les travaux visant à améliorer la sécurité au niveau des rues du lotissement Font Vinouse devant être réalisés pour la fin 2021, il propose de présenter ce dossier auprès des services du département.

Les trottoirs des rues d'Alicante, des Tilleuls, et des Rosiers seront repris ou créés afin de les rendre accessibles et aux normes actuelles pour le confort et la sécurité des piétons.

A cet effet, la commune a missionné un maître d'œuvre qui a évalué le coût des travaux à 214 912,10€ HT.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- de demander la subvention la plus élevée possible au titre des amendes de police 2021,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote :

Présents	20
Procurations	07
Nombre de voix	27
Pour	27
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

